



Bulletin d'engagement

16^{ème} RALLYE de SARRIANS

29 & 30 octobre 2022



ORGANISATION	Date de réception	Paiement	Groupe	Classe	NUMÉRO DE COURSE	Visa Administratif	Visa Technique
	... / ... / 2022	Chèque ou Espèce					

- Licence 2022 pilote
- Licence 2022 copilote
- Permis de conduire pilote
- Permis de conduire copilote
- 1^{ère} page Passeport Technique

Ce Bulletin et le règlement sont à adresser à partir du 5 septembre et avant le lundi 17 octobre minuit à :
Association RALLYE DE SARRIANS, 862 Route de Paris, 84260 SARRIANS
 Droits d'engagement : Moderne → 350€ --- VHC → 300€ (chèque à l'ordre de l'association Rallye de Sarrians)

Pensez à joindre les photocopies des licences 2022, des permis de conduire et la photocopie de la 1^{ère} page du Passeport technique.

A remplir complètement et lisiblement - MERCI		PILOTE	COPILOTE	VOITURE ENGAGÉE	
	NOM			Marque :	
	Prénom			Modèle :	
	Adresse			Couleur :	
	Code Postal			Cylindrée :	
	Ville			Groupe →	
	Date - lieu de naissance			Classe →	
	☎ Fixe			J'engage ma voiture en Moderne <input type="checkbox"/> ou en V.H.C <input type="checkbox"/> au Challenge Féminin (100% Féminin) <input type="checkbox"/>	
	☎ Portable				
	E-mail			N° Fiche d'homologation :	
	Licence n°			N° Passeport Technique :	
	Code Ligue - ASA			N° PTH ou PTN pour VHC :	
	N° de Permis de Conduire :			ASSISTANCE	
	Délivré le			1 seul véhicule d'assistance autorisé par équipage	
	Délivré à			Type véhicule assistance :	
Fait à :	Signature Obligatoire	Signature Obligatoire	Attention si véhicule volumineux merci de bien vouloir contacter l'organisation → 04.90.65.59.03 Remorques interdites dans le parc d'assistance Parc remorque prévu, gardé le samedi soir		

Par le fait de signer le bulletin d'engagement, les signataires attestent de l'exactitude des renseignements portés sur ce document et déclarent sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire, ni de licence FFSA.
 Ils déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, ainsi que de la réglementation générale des rallyes telle qu'établie par la FFSA

Horaire de convocation souhaité aux vérifications administratives (de 7h15 à 11h00) : h

!!!! Dans la mesure du possible, nous essaierons de tenir compte de votre souhait pour votre convocation sinon nous comptons sur votre compréhension !!! MERCI